



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GRAND VILLAGE

Compte rendu de la réunion des Délégués de rue Mardi 8 septembre 2020

contact@asl-grandvillage.fr
[Site : www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

Membres titulaires

Présents : Annick Labaye (Présidente), Michèle Garriga, Florence Koopmann, Françoise Labaune, Alix Lejeune, Alain Labaye, Franck Surena.

Délégué(e)s de rues et leurs suppléant(e)s : 15 personnes présentes

Sylvie Coupard, Secrétaire Administrative.

La Présidente souhaite la bienvenue aux Délégués présents et les remercie d'être présents.

La réunion se déroulera en 3 phases : le vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2020, les questions concernant la convocation, les questions diverses.

Vote pas correspondance :

Alix Lejeune, notre trésorier, est en charge de la mise en place du dépouillement des votes par correspondance pour l'Assemblée Générale. Le but est de réunir 4 ou 5 personnes maximum au local de l'ASGV, le local étant petit, nous ne pouvons accueillir plus de personnes.

Mode retenu :

- 1 personne A sur 1 PC pour vérifier les informations des votants (coordonnées, numéro de lot et nombre de voix) et vérifier l'absence de votes multiples grâce au fichier recensant tous les copropriétaires.
- 1 personne B sur un autre PC pour enregistrer anonymement les votes à partir du nombre de voix et des choix sur les bulletins de vote.
- 2 personnes C et D pour donner oralement les informations des bulletins de vote à A et B, l'idéal étant que C soit associé à A et que D soit associé à B pour qu'il y ait une routine efficace entre tous et que "ça enchaîne",
- Eventuellement une personne E en tant qu'observateur.

Jean-Philippe Gramond et Sylvie Coupard, notre secrétaire, saisiront les informations sur les PC, Bernard Zamora et Nathalie De Louvigny donneront oralement les informations des bulletins de votes. Stéphanie Bouillot ou Alix Lejeune seront présent en tant qu'observateur.

Le dépouillement aura lieu le mercredi 23 septembre à partir de 19h30.

Question : que fait-on des bulletins de votre raturés ou mal complétés.

Nous les retournons aux copropriétaires en leur demandant de les corriger (c'est surtout le numéro de lot et le nombre de voix qui est oublié).

Bernard Zamora précise aux Délégués de rue, d'être bien vigilant avec les personnes âgées qui ne maîtrise pas l'informatique.

A la fin du dépouillement, on pourra éventuellement découper le nom, l'adresse et le numéro de lot, pour que cela reste confidentiel.

Les bulletins sont en train d'être réceptionnés au secrétariat de l'ASGV. La date limite étant le 19 septembre 2020 à 23h59.

Questions sur la convocation :

Pourquoi il y a une grande augmentation sur les salaires ?

C'est une question de comptabilité, car comptablement nous budgétions sur le brut, alors que nous enregistrons en comptabilité le net à payer. Cela sera rectifié pour l'année 2021.

Les services bancaires sont très élevés ?

En effet, comme nous avons changé de banque, nous avons dû quand même garder un certain temps notre ancien compte bancaire, nous avons donc 2 comptes bancaires pendant 6 mois, donc doubles frais bancaires. De plus, les virements instantanés et les prélèvements trimestriels automatiques nous sont facturés, nous prendrons rendez-vous avec la banque pour renégocier ces frais, car dans certaines banques ils sont gratuits.

Jean-Philippe Gramond nous informe que la réfection du porche, rue de Barbizon a commencé aujourd'hui.

Commissions d'étude :

Après plus d'une année de fonctionnement, nous nous sommes aperçus que les membres du Bureau et les membres cooptés ne suffisaient pas à remplir toutes les missions concernant le fonctionnement de l'ASL de Grand Village.

C'est pour cela que nous vous proposons la création de commissions participatives afin de mieux gérer certains points importants.

- Commission pour revisiter certains points de nos Règlements et Statuts (ex : largeur des haies, quand imputer 10% pour retard d'impayés, que faire quand un copropriétaire ne peut pas entretenir ses haies, etc.) et prendre en compte l'évolution des nouvelles technologies, des changements climatiques et environnementaux afin de rendre nos maisons moins énergivores tout en respectant le cadre si précieux de Grand Village. Ce dernier point est très important pour préserver la valeur de nos maisons.

- Commission pour veiller à conserver la largeur des coulées vertes donc voir les copropriétaires qui ne peuvent plus ou ne veulent pas entretenir leurs haies, avec probablement un rapprochement avec la commission qui travaille sur les Statuts.

- Commission pour Informer tous les copropriétaires des non conformités propres à leur maison. Trop de copropriétaires ne lisent pas les Statuts ou ne les respectent pas. *Pour rappel, de la même façon, les locataires sont astreints au respect des mêmes règles.*

Il s'agira de groupes de 6 à 8 personnes fonctionnant de façon autonome, sous le pilotage d'un(e) élu(e) du Bureau. Le rapporteur et l'élu(e) viendront régulièrement au Comité Syndical présenter les travaux des avancées ou des difficultés rencontrées.

Pour ce point, les volontaires devront se faire connaître auprès de Sylvie Coupard notre secrétaire dès le 17 septembre 2020 afin de pouvoir agir sans tarder.

Nathalie De Louvigny est volontaire.

Il est demandé de prévoir un panneau « propriété privé » à l'entrée de la rue de Seine Port.

Fin de séance à 21h20.

Annick LABAYE-SCHAAF,
Présidente

Sylvie COUPARD,
Secrétaire Administrative

